

Tarification des services de l'eau et de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2018

Les tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2018 ont fait l'objet d'une étude financière. Afin d'atteindre l'efficacité budgétaire et dégager une marge suffisamment importante pour réaliser des travaux d'investissement, les conclusions de cette étude démontrent que des « tarifs cibles » pour une facture de 120 m³ doivent être atteints. Ces tarifs sont les suivants :

	Régie (commune où la compétence est exercée directement par l'intercommunalité)			Affermage (commune où la compétence est déléguée à un tiers)		
	Part fixe (€ HT)	Part Variable (€ HT)	€ HT / m ³ (pour une consommation de 120 m ³)	Part fixe (€ HT)	Part Variable (€ HT)	Part du délégataire
Eau potable	62,5	1,56	2,08	20	0,50	Variable selon les communes
Assainissement	19,30	1,45	1,61	16	1,20	

Pour atteindre cet objectif et éviter des augmentations erratiques, une période de convergence des tarifs est mise en place sur une durée de 4 à 6 ans pour la quasi-totalité des communes.

Par ailleurs, le manque de données sur les consommations d'eau et le profil des abonnés, le montant des excédents budgétaires transférés par les communes en 2018 inconnu le jour du vote de ces tarifs, et le niveau de l'investissement déterminé par les schémas directeurs en cours d'élaboration ne permettent pas de déterminer précisément une tarification pluriannuelle. Celle-ci sera donc déterminée dans le courant de l'année 2018.

Dans ce contexte, il a été convenu de conserver majoritairement en 2018, les montants des parts variables des tarifs de l'eau et de l'assainissement fixés précédemment par les communes.

A contrario, la convergence s'effectuera dès cette année sur les parts fixes sans dépasser une augmentation annuelle de 24 euros par an pour une facture liée à une consommation moyenne de 120 m³.

Dès qu'il sera possible de déterminer avec précision les incertitudes liées aux difficultés évoquées et au manque d'information, la convergence pourra avoir lieu à son tour sur la part variable. Ainsi, la tarification de l'eau potable et de l'assainissement est susceptible d'évoluer dès l'année 2019.

En plus des redevances facturées pour alimenter les recettes des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, la communauté de communes Le Grésivaudan prélève auprès des usagers, pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, les redevances suivantes :

1. la redevance «prélèvement sur les ressources en eau» d'un montant calculé de 0,05 €/m³,
2. la redevance «pollution domestique » d'un montant de 0,29 €/m³ pour 2018, montant identique depuis 2015,
3. la redevance pour modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'un montant de 0,155€/m³, montant identique à l'année 2017.

Chaque redevance figure sur les factures transmises aux usagers.

EAU : parts fixes et parts variables des communes en régie au 1^{er} janvier 2018

TARIFICATION EAU en REGIE				
Communes	PARTS FIXES		PARTS VARIABLES	
	Diamètre ou profil	Tarifs (€H.T. / an)	Diamètre ou profil	Tarifs (€ H.T. / an)
Barraux	Tout diamètre	61,15	<2000 m ³	0,9000
			≥2001m ³	0,4700
Chapareillan	Diamètre 15 mm :	62,50	1,1000	
	Diamètre 30 mm :	120,72		

	Diamètre 40 mm :	238,00		
	Diamètre 50 mm :	630,70		
	Diamètre 60 mm :	685,80		
Crêts en Belledonne	Diamètre 15/20/25 mm :	62,50	1,5100	
	Diamètre 30 /40/50 mm :	89,46		
	Diamètre > 60 mm :	725,15		
Crolles Montfort (ex SIEA)	tout diamètre	36,37	0,8500	
Frogès	≤ Diamètre 50 mm	37,70	0.9500	
	Diamètre 60 mm	65,00		
	Diamètre 80 mm	75,00		
	Diamètre 100 mm	108,00		
	Diamètre 150 mm	190,00		
	Diamètre 200 mm	250,00		
Hurtières	Tout diamètre	68,00	<50m3	1,1000
			≥50m3	0,9500
La Buissière	Tout diamètre	65,00	1,02000	
La Chapelle du Bard	Tout diamètre	62,50	1,06000	
			profil agricole	0,40000
La Combe de Lancey	Tout diamètre	62,50	1,4000	
La Ferrière	Tout diamètre	67,00	0,86000	
Le Pleynet (la Ferrière) - Pipay (Theys) - Prapoutel (Les Adrets)	Diamètre 15 mm	62,50	de 0 à 1001 m3	0,4860
	Diamètre 20 mm	62,50	de 1001 à 2000 m3	0,4330
	Diamètre 30 mm	457,56	de 2001 à 3000m3	0,3690
	Diamètre 40 mm	813,60	de 3001 à 4000 m3	0,3260
	Diamètre > 60 mm	915,24	de 4001 à 5000 m3	0,2150
			> 5000 m3	0,0570
La Flachère	Tout diamètre	42,50	1,31000	
La Pierre	Tout diamètre	22,00	1,55000	
La Terrasse	Tout diamètre	51,94	0,85000	
Laval	Tout diamètre	65,00	1,06000	
			eau des bassins	0,15000
Le Champ-près-Frogès	Diamètre 15 mm	28,76	0,9000	
	Diamètre > 15 mm	167,69		
Le Moutaret	Tout diamètre	62,50	1,3000	
Le Versoud	Tout diamètre	44,00	1,0800	
Les Adrets	Domestique et autres sauf agricole	62,50	0,7000	
	Agricole	40		
Lumbin	Tout diamètre	51,94	0,8500	
Pinsot	Tout diamètre	62,50	< 500m3	1,0400
			≥501 m3	0,5000

Pontcharra	Diamètre 12-15 mm	56,70	1,1000
	Diamètre 20-25 mm	102,00	
	Diamètre 30 mm	164,00	
	Diamètre 40 mm	214,00	
	Diamètre 50 mm	297,00	
	Diamètre 60 mm	373,00	
	Diamètre 80 mm	443,00	
	Diamètre 100 mm	487,00	
	Diamètre 150 mm	682,00	
Revel	Tout diamètre	62,50	1,3100
Saint Bernard du Touvet	Diamètre 15 mm	73,00	1,11
	Diamètre 20 mm	173,40	
	Diamètre 25 mm	346,80	
	Diamètre 30 mm	693,60	
Saint Hilaire du Touvet	Diamètre 15 mm	58,00	1,8750
	Diamètre 20 mm	89,00	
	Diamètre 25 mm	258,00	
	Diamètre 30 mm	432,00	
	Diamètre 40 mm	676,00	
	Diamètre 50 mm	921,00	
	Diamètre 15 à 30 mm Compteur général immeuble collectif ou lotissement comportant également des compteurs individuels (pouvant desservir des parties communes entre le réseau public et les compteurs individuels)	58,00	
	Diamètre 30 mm à 100 mm .Compteur général immeuble collectif ou lotissement comportant également des compteurs individuels (pouvant desservir des parties communes entre le réseau public et les compteurs individuels)	85,00	
Saint Maximin	Tout diamètre	32,00	1,44
Saint Mury Monteymond	Tout diamètre	62,50	1,35
Saint Nazaire les Eymes	Tout diamètre	42,78	1,15
Saint Pancrasse	Tout diamètre	73,00	1,31
Saint Vincent de Mercuze	Tout diamètre	50,04	1,47

Sainte Agnès	Tout diamètre	62,50	1,57	
Sainte Marie d'Alloix	Tout diamètre	16,00	0,75	
Saint Jean-le-Vieux	Tout diamètre	64,00	1,30	
Sainte Marie du Mont	Tout diamètre	73,00	<1000 m3	1,45
			≥1000m	1,90
Theys	Tout diamètre	62,50	1,63	
Villard-Bonnot	Tout diamètre	47,70	1,190	

EAU: parts fixes et parts variables des communes en délégation de service public au 1^{er} janvier 2018

TARIFICATION EAU en DELEGATION DE SERVICE PUBLIC				
COMMUNES	PARTS FIXES		PARTS VARIABLES	
	Diamètre	Tarifs (€H.T. / an)	Tranche de consommation ou profil	Tarifs (€H.T. / an)
Allevard-les-Bains	Tout diamètre	8,00	0,60	
Bernin	Tout diamètre	12,00	<50 m3:	0,05
			50,01 <m3< 100	0,10
			100,01 <m3< 150	0,15
			150,01 <m3<300 000	0,250
			301 000 <m3< 450 000	0,224
			≥ 450 000	0,2000
Biviers	Tout diamètre	18,10	< 200m3	0,3774
			201 <m3< 300	1,2204
			>300 m3	2,0976
			Tarification autre qu'abonné domestique:	0,3774
Chamrousse	Tout diamètre	20,00	0,440	
Crolles	Tout diamètre	12,00	0,050	
Goncelin	Tout diamètre	20,00	0,480	
Le Cheylas	Tout diamètre	12,00	0,5719	
Le Touvet	Tout diamètre	20,00	0,500	
Montbonnot Saint Martin	Tout diamètre	12,00	0,350	
Saint Ismier	Tout diamètre	20,00	0,480	
Saint Martin d'Uriage	Tout diamètre	20,00	0,7382	
Tencin	Diamètre 15 mm	20,00	0.76	
	Diamètre 20 mm	25,00		
	Diamètre 30 mm	50,00		
	Diamètre 60/65 mm	200,00		
	Diamètre 80 mm	300,00		

ASSAINISSEMENT : parts fixes et parts variables des communes en régie au 1^{er} janvier 2018

TARIFICATION ASSAINISSEMENT en REGIE				
COMMUNES	PARTS FIXES (€H.T./an)		PARTS VARIABLES (€ H.T. / M3)	
	Diamètre ou profil	Tarifs (€H.T./an)	Diamètre ou profil	Tarifs (€ H.T. / an)
Barraux	Tout diamètre	19,3	<2000 m3	1,7900
			>2001m3	1,4500
Bernin	Tout diamètre	12	1,2091	
Biviers	Tout diamètre	12	1,2091	
Chapareillan	Tout diamètre	19,3	1,1700	
Crêts en Belledonne	Tout diamètre	19,3	1,2455	
Crolles	Tout diamètre	12	1,4100	
Froges	Tout diamètre	19,3	2,2200	
Hurtières	Tout diamètre	30	<50m3	1,1636
			≥50m3	0,9000
La Buissonnière	Tout diamètre	30	1,2600	
La Chapelle du Bard	Tout diamètre	19,3	1,4000	
La Combe de Lancey	Tout diamètre	28	1,1812	
La Ferrière	Tout diamètre	30	3,7727	
La Flachère	Tout diamètre	12	1,2727	
La Pierre	Tout diamètre	12	1,6755	
La Terrasse	Tout diamètre	19,3	1,3300	
Le Pleynet (la Ferrière) - Pipay (Theys) - Prapoutel (Les Adrets)	Diamètre 15 mm	30	de 0 à 1001 m3	1,4940
	Diamètre 20 mm	169,72	de 1001 à 2000 m3	1,2190
	Diamètre 30 mm	1336,44	de 2001 à 3000m3	1,0910
	Diamètre 40 mm	2375,82	de 3001 à 4000 m3	0,9480
	Diamètre > 60 mm	2672,84	de 4001 à 5000 m3	0,6640
			> 5001 m3	0,1260
Laval	Tout diamètre	30	1,1027	
Le Champ-près-Froges	Tout diamètre	12	1,7455	
Le Cheylas	Tout diamètre	12	0,8736	
Le Moutaret	Tout diamètre	19,3	1,2454	
Le Touvet	Tout diamètre	19,3	1,4500	
Le Versoud	Tout diamètre	12	1,8182	
Les Adrets	Tout diamètre	19,3	1.1940	
Lumbin	Tout diamètre	19,3	1,3300	
Montbonnot Saint Martin	Tout diamètre	12	1,2091	
Pinsot	Tout diamètre	19,3	1,3100	
Pontcharra	Diamètre 12-15 mm	19,3	1,3500	
	Diamètre 20-25 mm	38		
	Diamètre 30 mm	56		
	Diamètre 40 mm	72		
	Diamètre 50 mm	102		
	Diamètre 60 mm	127		
	Diamètre 80 mm	157		
	Diamètre 100 mm	167		

	Diamètre 150 mm	249	
Revel	Tout diamètre	19,3	1,070
Saint Bernard du Touvet	Diamètre 15 mm	30	1,2000
	Diamètre 20 mm	97,9	
	Diamètre 25 mm	195,8	
	Diamètre 30 mm	391,6	
Saint Hilaire du Touvet	Tout diamètre	12	2,3300
Saint Ismier	Tout diamètre	12	1,2091
Saint Maximin	Tout diamètre	12	1,3636
Saint Mury Monteymond	Tout diamètre	19,3	1,2454
Saint Nazaire les Eymes	Tout diamètre	12	1,2091
Saint Pancrasse	Tout diamètre	23,13	1,3200
Saint Vincent de Mercuze	Tout diamètre	12	0,7300
Sainte Agnès	Tout diamètre	19,3	1,1200
Sainte Marie d'Alloix	Tout diamètre	12	0,6000
Saint Jean le Vieux	Tout diamètre	30	1,2727
Sainte Marie du Mont	Tout diamètre	30	1,500
Tencin	Tout diamètre	19	1,1364
Theys	Tout diamètre	19,3	1,5500
Villard Bonnot	Tout diamètre	19,3	1,3400

ASSAINISSEMENT : parts fixes et parts variables des communes en délégation de service public au 1^{er} janvier 2018

ASSAINISSEMENT Affermage			
COMMUNES	PART FIXE COMMUNAUTAIRE (€ H.T. / an)		PART VARIABLE COMMUNAUTAIRE (€ H.T. / M3)
Allevard les Bains	Tout diamètre	16	1,51
Chamrousse	Tout diamètre	16	0,6595
Goncelin	Tout diamètre	16	1.109
Saint Martin d'Uriage	Tout diamètre	16	1.0900

**Tarification du service de l'assainissement non collectif
à compter du 1^{er} janvier 2018**

Assainissement non collectif		Tarif à compter du 01/01/2018 € H.T.
Contrôles de conception/réalisation	conception	170
	réalisation	170
Contrôles conformités pour ventes (contrôles sur demande)		150
Contrôle de bon fonctionnement		150
contre visite/ visite supplémentaire /second avis		70